

Bulletin d'adhésion 2021-2022

A retourner au responsable de la section locale du NAM choisie

Licence

Si vous n'avez jamais été licencié

Création

Si vous avez été licencié en 2020-2021

Renouvellement

N° Licence : _____

Si vous avez été licencié dans le passé mais pas en 2020-2021

Renouvellement

N° Licence : _____

Si vous changez de club

Mutation

N° Licence : _____

État civil du pratiquant

Monsieur

Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : __ / __ / __ à : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel. Dom : __ / __ / __ / __ / __ Tel. Port. : __ / __ / __ / __ / __

E-mail *: _____ @ _____

* Indiquez votre adresse mail valide, indispensable pour la bonne réception de votre licence et des différentes informations.

Section locale à choisir

ALNM (Amicale Laïque Neuves-Maisons)

Contact : Michel MAGUIN

480 avenue André Malraux | 54600 VILLERS LES NANCY

michelmag2@wanadoo.fr | 06 33 78 19 85



LA (Laxou Athlétisme)

Contact : Vincent FRINGANT

Gymnase de l'Europe | avenue de l'Europe | 54520 LAXOU

laxouathletisme@gmail.com | 06 99 26 68 79



NAC (Nancy Athlétisme Club)

Contact : Laurence QUATREVAUX

Stade Raymond Petit | Rue Jean Moulin | 54510 TOMBLAINE

lquatre@orange.fr | 06 87 58 18 20



SMECA (Saint-Max Essey Athletic Club)

Contact : Fabrice PICARD

24, rue Paul Verlaine | 54410 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

fabricepicard6455@gmail.com | 07 68 54 87 73



VA (Vandoeuvre Athlétisme)

Contact : Sylvain THIRIET

26 avenue Jean Jaurès | 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY

vandoeuvreatlhetisme@hotmail.fr | 06 72 64 53 55



Type de licence à choisir

Catégories d'âges du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022

Tarif normal :

Souscription entre le 1/09/2021 et le 30/09/2021

Création de licence	Renouvellement de licence
------------------------	------------------------------

LICENCES COMPÉTITIONS

Masters (1987 et avant)	<input type="checkbox"/> 154 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Seniors (1988 – 1999)	<input type="checkbox"/> 154 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Espoirs (2000 – 2002)	<input type="checkbox"/> 154 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Juniors (2003 – 2004)	<input type="checkbox"/> 154 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Cadets (2005 – 2006)	<input type="checkbox"/> 154 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Minimes (2007 – 2008)	<input type="checkbox"/> 149 €	<input type="checkbox"/> 115 €
Benjamins (2009 – 2010)	<input type="checkbox"/> 134 €	<input type="checkbox"/> 100 €

LICENCES DÉCOUVERTES

Poussins (2011 – 2012)	<input type="checkbox"/> 134 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Éveil Athlétique (2013 – 2014)	<input type="checkbox"/> 134 €	<input type="checkbox"/> 100 €
Baby Athlé (2015 et après)	<input type="checkbox"/> 134 €	<input type="checkbox"/> 100 €

LICENCES LOISIRS

Athlé Running (course hors stade)	<input type="checkbox"/> 124 €	<input type="checkbox"/> 90 €
Athlé Santé (Marche Nordique)	<input type="checkbox"/> 94 €	<input type="checkbox"/> 70 €

TARIFS SPÉCIAUX

Encadrement (Dirigeant, officiel)	<input type="checkbox"/> 84 €	<input type="checkbox"/> 65 €
Étudiants (avec copie de la carte universitaire)	<input type="checkbox"/> 134 €	<input type="checkbox"/> 100 €

- Nouvelle licence : +10 € incluant le maillot du club (à partir de Minimes)
- Réduction 2^{ème} personne : -10 €
- Réduction 3^{ème} personne : -20 €
- Majoration (pour toute souscription après le 1/10/2021 : +10 €

Moyen de paiement

- Chèque Espèces Chèques vacances/coupon sport/bons CAF

N° chèque : _____ Autres : _____

Chèque à l'ordre de ALNM | Laxou Athlé | NAC | SMECA | Vandoeuvre Athlé

Accord de Licence

Informatique et libertés :

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du secrétaire général du NAM. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations. »

Cession du droit à l'image :

- J'accepte que les photos, prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, télévision, dans la presse écrite dans les livres ou sur le site internet, par des moyens photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc...) sans avoir le droit à une compensation.
- Je refuse que les photos, prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, télévision, dans la presse écrite dans les livres ou sur le site internet, par des moyens photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc...) sans avoir le droit à une compensation.

Autorisation parentale : (pour les mineurs)

Je soussigné(e) M ou Mme _____ représentant légal de _____

Certifie lui donner l'autorisation de :

- Se licencier dans une des sections locales du Nancy Athlétisme Métropole
- Prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielle, amicales ou de loisirs au cours de la saison
- Réaliser un prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement sanguin (article R.232-45 du code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage)

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : _____ numéro de téléphone : _____

Assurance : (Articles L321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du code du sport)

L'établissement d'une licence permet à son titulaire de bénéficier des garanties proposées par la FFA :

- Pour le NAM, une assurance Responsabilité Civile.
- Pour les Licenciés, une assurance individuelle accident de base et assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme.

Vous retrouverez toutes les dispositions relatives aux assurances sur le site www.athle.fr rubrique « assurance »

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la FFA et du club, ainsi que la charte du club.

Fait à : _____

Signature obligatoire :

Le : __ / __ / __

(du demandeur ou du représentant légal)

Votre adhésion ne sera effective qu'à la réception des trois documents suivants :

- Certificat médical de moins de 6 mois (sauf pour licence encadrement) avec la mention : « Mr ou M^{me} xxx ne présente aucune contre-indication à la pratique de l'athlétisme en loisir et en compétition. » ou pour les renouvellements le questionnaire santé complété sur le site de la FFA (espace adhérent) ainsi que le format papier à remettre lors de l'adhésion. Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical,
- Le règlement (par chèque bancaire, postal, liquidités, chèques vacances, bons CAF). Le club délivre sur demande une attestation de paiement/facture pour les comités d'entreprises ou autre.
- Le Bulletin d'adhésion dûment rempli (ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs).

NB : Veuillez indiquer clairement l'adresse de l'adhérent (éventuellement chez Mr ou M^{me}), son ou ses N° de téléphone(s), ainsi que l'adresse mail, primordiale pour la bonne réception des différentes informations (licence + convocations sportives + assemblée générale...). La Fédération Française d'Athlétisme ne divulgue pas ces informations (sous contrôle de la CNIL).

Votre licence sera à éditer par vos soins dès réception du mail de confirmation de la Fédération Française d'Athlétisme (d'où l'adresse mail obligatoire, si impossibilité le mentionner au moment de la prise de licence au club). Vous êtes susceptible de devoir présenter votre licence à tout moment sur un stade, de ce fait, il faudra l'avoir constamment en votre possession.